

PRESENCE et QUORUM

Sont présents ou représentés 56 membres de l'Association.(39 présents et 17 pouvoirs)
La Présidente constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut délibérer.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La Présidente donne lecture du rapport moral 2008 (voir annexe)
Quitus est donné à la présidente, à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Bilan 2008

La trésorière Fabienne L'Hostis donne lecture du bilan financier 2008 et du résultat comptable 2008. (Voir annexe) le quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

Bilan prévisionnel 2009

La Trésorière donne lecture du projet de budget 2009.
Après une discussion de mise au point, le budget prévisionnel est voté avec 20 abstentions.(Voir annexe).

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente demande aux nouveaux membres associés de se présenter.
Marie-Noël Luboff Département du Var (83).
Et Véronique Maury du Vaucluse (84).

TERRES DE PROVENCE SOLIDARITE

Bilan moral

Patrice Voelkel indique qu'il y a eu deux interventions au titre de la solidarité cette année.
Il souligne l'importance de l'action d'entraide sur le plan financier, action indispensable, mais il attire notre attention sur le fait qu'il faut être d'avantage attentif aux personnes qui nous entourent. L'aide financière ne doit pas être uniquement un acte de dédouanement, mais un support à une action humaine.

Quitus est donné au Président à l'unanimité.

Bilan financier

Christiane SELMA, Trésorière de Terres de Provence Solidarité, donne lecture du bilan financier.
Quitus est donné à la Trésorière avec deux abstentions.

BILAN DU COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES.

La parole est donnée au président Jean-Claude Signoret.

Jean-Claude nous retrace rapidement, l'historique et le fonctionnement du Collectif
Le collectif est une fédération d'associations au niveau national constitué à ce jour de 17 associations.(Une de plus qu'en 2007).

L'assemblée générale s'est déroulée le 6 novembre 2008 à Moissac (82) sous sa présidence.
Lire le compte rendu qui vous a été envoyé par mail en janvier 2009.

Intervention de notre présidente pour dire que dorénavant, Terres de Provence enverra systématiquement par mail les comptes rendus de l'AG et des CA du collectif, pour une meilleure information des adhérents.

Quant à ceux qui ne possèdent pas internet (seulement 11 ateliers sur 70), vu le nombre élevé de pages des Comptes rendus, un exemplaire sera envoyé par courrier postal par une demande spécifique de l'intéressé.

Pour le collectif, actuellement, trois personnes se partagent la tâche du secrétariat :

Jean Jacquinot (La Borne), Eléonore Weiss (Auvergne) et Fabienne Bouillon (Jura).

Chaque association est représentée par un ou plusieurs délégués, selon le nombre d'adhérents.

Pour Terres de Provence, il y a actuellement deux délégués qui sont Patrice Voelkel et Jean-Claude Signoret, avec leurs suppléants : Philippe Duriez et Alain Cavin.

Rappel : Site: www.collectif-ceramistes.org

Terres de Solidarité :

Le Conseil d'Administration de **Terres de Solidarité** est constitué de quatre membres nommés par le Collectif et quatre membres nommés par AAF. Chaque membre ayant un suppléant.

La durée du mandat est de quatre ans et le renouvellement est de deux membres par collègue tous les deux ans. Les suppléants sont logiquement amenés à remplacer leur titulaire.

Pour 2009 le collectif a besoin de deux candidats aux postes de suppléants, un appel à candidature est lancé à toutes les associations du collectif.

Il n'est pas nécessaire d'être au CA pour postuler. Pour plus d'informations, s'adresser à :

Jean-Claude Signoret : signoret.jean-claude@wanadoo.fr 04 90 62 38 64. (Délégué de Terres de Provence au CNC)

ou

Jocelyn Thumann : secrétaire de Terres de Solidarité : terredesolidarite@orange.fr

Merci d'avance pour tous ceux qui auront besoin un jour de terre de solidarité.

REUNION DES GROUPES DEPARTEMENTAUX

Chaque groupe départemental s'est réuni pour émettre des projets pour l'année 2009 :

Après une concertation très sage et très studieuse de tous les membres de l'association, il en résulte pour :

Les Alpes de Hautes Provence (04)

Marché de Valensole

Les Hautes Alpes (05) :

Expositions :

- **Hôtel Département** : à Gap : exposition du 16 au 27 mars 2009 d'un bon nombre de potiers (19) des Hautes Alpes.
- «**Galerie à ciel ouvert** » : sous une idée originale de Cathy Eynaud, avec des pièces « sorties du cœur » un décor de Dame Nature, voici un projet d'exposition de pièces uniques, d'un montant minimum de 100 €chacune.

Exposition ouverte à tous ceux qui désirent soumettre leurs pièces les plus précieuses, celles qui nous tiennent le plus à cœur sur le plan affectif, sentimental...au regard d'un public averti et que l'on espère acheteur.

- **Proposition** d'organiser l'AG 2010 à Mont Dauphin (05).

A suivre.....

Les Alpes Maritimes (06) :

Exposition Départementale : Lieux : Chambre des Métiers ou Hôtel du Département. A suivre. Jean-Claude Gygan suggère de se rapprocher de la Chambre des Métiers pour d'éventuels projets d'expositions ou autres manifestations.

Les Bouches du Rhône (13) :

1. **Exposition Départementale** : au Conseil Général qui « tournerait » dans les autres départements.
2. **Exposition** avec le Musée d'Arles Antique : mettre en relation les pièces d'antan, les pièces contemporaines et celles du futur...

Le Var (83) :

Projet d'exposition à la salle Puget à Ollioules :du 9 au 21 septembre 2009, en parallèle avec les journées du patrimoine

Exposition à thème, « Animal ou ferme ». Pour la petite histoire, la salle Puget était anciennement un relais équestre faisant partie d'un hôtel appartenant à la famille Carbonnel.

Projet mené par Amélie Sernis.

Le Vaucluse (84) :

1. **Bonne résolution :**

Jean-Yves Denniel, porte parole des membres fort nombreux du Vaucluse, annonce qu'ils vont se réunir pour une « journée conviviale »...

2. **Exposition du 18 au 25 juillet 2009 à Caromb :**

Sous l'impulsion de l'office du tourisme de Caromb, Jean-Noël Peignon organise une exposition vente à thème : « La figue » (la figue noire étant une spécialité de la ville de Caromb, et oui !)

Cette exposition se tiendra dans son atelier. Deux prix seront attribués.

La pièce dotée du 1^{er} prix d'une valeur de 200 € sera offerte à l'office du tourisme.

Quant à la deuxième pièce primée, l'heureuse maman ou l'heureux papa repartira avec sous son bras, sa pièce et un magnifique panier garni, comme au loto

Il sera retenu 20% sur chaque pièce vendue, 10 % pour l'office du tourisme et 10 % pour Terres de Provence.

Jean-Noël prend à sa charge le vernissage et l'office de tourisme les affiches et la communication.

Appel à candidature

Le nombre d'exposants étant limité à 20 (avec deux pièces par personne), les premiers inscrits seront retenus. L'atelier de Jean-Noël est grand, mais quand même...

S'inscrire auprès de :

Jean-Noël PEIGNON : 04 90 62 39 30

2 RUE DE LA RECLUSE 84330 CAROMB

3. **Echange international**

Pascale Balaÿ en collaboration avec la ville de Pernes les Fontaines, ville jumelée avec une ville de Bulgarie, organise un Marché Potiers de poteries utilitaires et culinaires, au mois de septembre 2009.

Les potiers Bulgares resteraient pendant une semaine en France. C'est l'occasion de participer à un échange de savoir faire et de perpétuer une action chère à l'association, c'est à dire les échanges internationaux.

PRESENTATION DES POSTES A POURVOIR

Petit rappel, selon nos statuts, afin de renouveler notre conseil d'administration, trois membres du CA doivent démissionner et peuvent se représenter.

Trois membres aux postes d'administrateurs sont démissionnaires :

Philippe Duriez (84) et Kyriaki Moustaki (06) qui ne se représentent pas, et Jean Potier (13).

Est alors dressé un tableau pour les candidats à élire par l'assemblée.:

Trois candidatures : Jean Potier(démissionnaire), Catherine Leduc (83) et Pascale Balaÿ (84).

Intermezzo : Le banquet est dressé ! Tout y est ! Même le vin et la bonne humeur bien sûr!

PRESENTATION DU P.R.I.D.E.S

Alain Cavin, notre délégué auprès du PRIDES, prend la parole et expose :

Il rappelle que le PRIDES est issu de la volonté de la Région PACA d'identifier la filière Terre pour permettre la mise en œuvre de mesures à même de pérenniser et de développer les entreprises de ce secteur pour conforter l'emploi régional à travers l'augmentation de leur chiffre d'affaire.

Les mesures sont proposées et mises en œuvre par la filière, acceptées et financées par la Région (à hauteur maximum de 80%).

Elles doivent s'inscrire dans 5 grands axes :

- Promotion de la filière
- Innovation globale (techniques ; environnementale, commerciale, ...)
- Technique de l'information et de la communication
- Accès à l'international

- Formation initiale et continue

A l'initiative du Conseil d'administration, nous avons adhérer au PRIDES en 2008. L'association a poursuivi sa participation au travail entrepris pour structurer et organiser les projets à mettre en œuvre.

Aujourd'hui, ce PRIDES est composé de 6 groupements professionnels (Faïenciers de Varages, Faïenciers de Moustiers, Terres de Salernes, Prometerre, Syndicat des Santonniers et Terres de Provence) et de deux collègues (Art de la table/Pièces uniques/Santons et Second œuvre/Décoration).

Les mesures proposées se développent sur des projets transversaux au bénéfice de toute la filière dans les 5 axes, et sur des projets propres à chaque collègue et à chaque groupement.

S'agissant d'interventions de la Région sur le volet économique, Terres de Provence a essayé de proposer les mesures les plus à même de répondre aux attentes des ateliers. Une enquête sur les conditions de commercialisation des productions de nos ateliers a donc été lancée. 75% des membres ont répondu, ce qui permet d'obtenir une image assez réaliste de la situation.

Les principaux chiffres issus de cette enquête, les conclusions et les propositions de l'Association pour 2009 sont détaillées et permettent d'ouvrir un débat dont l'objectif est de permettre aux adhérents de se déterminer sur la suite à donner à la présence de l'Association au sein du PRIDES.

Ces éléments sont joints en annexe.

A partir de ces éléments nous avons proposé une action sur les marchés potier en référence à la part moyenne du chiffre d'affaire réalisé par ce biais (de 30 à 40%) et des 87% des ateliers qui y participent.

L'objectif général devra aboutir à développer les flux de visiteurs pour en rendre un plus grand nombre « clients » et à améliorer le taux de fidélisation de cette clientèle pour obtenir une hausse des résultats. Outre l'impact direct sur les ateliers, cette démarche permettrait d'assurer également la pérennisation des marchés potiers.

A ce stade de l'exposé, il convient donc d'indiquer clairement à l'assemblée, que lui soumettre l'adhésion de l'association au PRIDES en 2009, c'est lui demander de prendre en considération les éléments suivants :

- adhérer c'est régler au PRIDES une cotisation annuelle (sur la base du nombre d'ateliers)
- toute action ne pouvant être financée qu'à hauteur de 80%, c'est trouver sur des fonds propres les 20% restants,
- définir les actions, les mettre au point, les suivre et contrôler leur pertinence c'est demander une charge de travail à un certain nombre d'entre nous.

Le conseil d'administration soumet donc à votre appréciation les propositions suivantes :

- Prise en charge partielle du financement de la part propre du financement par augmentation de la redevance des marchés potiers à hauteur de 5 € par participant.
- augmentation de la cotisation 2009 de Terres de Provence à hauteur de 7 €
- mise en place d'une commission PRIDES/Marchés Potiers sous la présidence d'Alain Cavin pour définir les actions et les mettre en forme.

Ces propositions après avoir été débattues sont soumises à un vote à bulletin secret.

Création d'une « commission PRIDES/marchés Potiers » pour travailler sous la présidence de notre délégué PRIDES, Alain Cavin.

Se sont inscrits à cette commission :

Jean Potier, Denis Bouniard, Véronique Maury, Marie-Christine Denniel, Alain Briffa, Chris Selma, Françoise Henry et Anne Boscolo Cavin.

Ces membres, ainsi que les organisateurs de marchés recevront bientôt des éléments de réflexion pour mettre au point les modalités de travail relatives à l'action proposée pour l'amélioration du rendement des marchés potiers et notamment pour préparer la réunion du 23 février prochain.

ELECTIONS : MEMBRES AU CA et PRIDES

Résultats des votes.

Au Conseil d'Administration de Terres de Provence.

Sont élus à l'unanimité par l'assemblée générale, Jean Potier et Catherine Leduc.

Est élue avec 54 voix Pascale Balay.

PRIDES :

Vote de la Continuité de l'engagement de Terres de Provence avec 46 voix pour et 10 voix contre.

DISTRIBUTION DU CALENDRIER 2009 ET DES AFFICHES DES JNC

Nous remercions fortement l'équipe « commission communication » pour le travail fourni, et particulièrement Amélie Berthéas qui a fait un travail remarquable pour les « affiches flyers », des Journées Nationales de la Céramique, un travail de « pro ».

Merci milles fois.

Il est à noter que nous sommes toujours à l'écoute d'éventuelles critiques, car il nous faut toujours progresser...

Nous nous excusons auprès de Myriam Belhaj, qui ne figure pas dans le calendrier 2009 alors qu'elle est membre de l'association depuis un an déjà.

DIVERS

• INVENTAIRE DU MATERIEL DE TERRES DE PROVENCE

Catherine Leduc nous fait parvenir une feuille avec l'inventaire du matériel de l'association. Merci pour ce travail qui n'était plus à jour depuis ...un certain temps.

• INTERVENTION DU PRESIDENT DU COLLECTIF

Jean-Claude Signoret nous éclaire sur trois points :

Taxe des arts de la table :

A la demande du « Comité des Arts de la Table » qui regroupe 70 marques industrielles, le gouvernement a créé une taxe allouée à des actions de promotions collectives. (Voir site : collectif-ceramistes.org)

L'année dernière le Collectif National des Céramistes a réagi conjointement avec les A.A.F. pour demander de sortir les très petits ateliers du champ d'application de cette taxe.

Le président d'AAF a rencontré la commission des lois du sénat et de l'assemblée nationale qui ont été attentives à sa requête.

Le plafond pour la collecte de cette taxe est de 10 000 € pour les Arts de la Table, c'est à dire tout ce qui concerne la vaisselle... La taxe sera collectée par les services fiscaux et s'élèvera à 0,2% du chiffre d'affaire concerné.

Calendrier National des Marchés Potiers :

Cette année, aux dernières nouvelles, le calendrier National édité par le Collectif National des Céramistes devrait être financé par Céradel et AAF, comme l'année précédente. Vu la conjoncture économique, cette décision fut prise tardivement.

Il en va de soit que cette action ne sera pas forcément reconduite l'année prochaine et qu'il faut réfléchir dès maintenant aux éventuelles solutions. A vos méninges !

Pour pallier à cette difficulté, l'hypothèse d'un auto financement a été envisagé par le Collectif qui s'interroge et nous pose la question :

Quels marchés seraient susceptibles de payer une participation de 75 € maximum par marché, somme qui correspondrait au coût du calendrier par le nombre de marchés ?

Le calendrier national des marchés sera publié sur le site du collectif et téléchargeable, il pourra être repris par les sites de chaque association.

Cette procédure pourrait entraîner à terme la disparition de la version papier, version onéreuse et peu écologique.

Interrogation sur le nouveau statut d'auto entrepreneur :

Un nouveau statut d'auto entrepreneur est entré en vigueur depuis le 1er Janvier 2009. Une information vous a été soumise par mail le 10 février par le secrétariat, il est important de lire les documents car plus on est informé, mieux on peut se défendre. Il faut rester vigilant quant à la nature de ce statut et des personnes auxquelles il est destiné à s'appliquer. A suivre...

PROPOSITION DE STAGES

VALBONNE : Deux stages informatique proposés par Terres de Provence pour l'automne 2009.

Intervenant, Frédéric Lees.

- Un stage informatique, le même que celui de l'automne dernier.
- Un stage uniquement sur photoshop.

SEGURET : Stages proposés par Annick et Alain Berthéas.

- Projet du « tartinage » de briques du Four d'Alain Berthéas en avril.-
- Stage avec les potiers chinois à Séguret en juin .
- Stage avec Dany Jung fin septembre. Tournage et montage grosses pièces.

S'adresser à Annick et Alain Berthéas : Mas Bel Air 84 Séguret Tél : 04 90 46 15 58

APPEL A COTISATION

On demande à tous les adhérents d'envoyer leur cotisation avant le CA du mois d'avril (même si le chèque est déposé à la banque au mois d'août), avec un justificatif de l'année.

- **D1 pour les artisans (attestation Régime Social Indépendant de l'année).**
- **Dernier reçu de versement des cotisations de la Maison des Artistes.**
- **Dernier relevé d'URSSAF pour les artistes libres.**

Et :

- **Numéro de Siret pour tous.**
- **Adhésion éventuelle à Ateliers d'Art de France.**

Pour ceux qui ont déjà payé leur cotisation, envoyez aussi votre justificatif à Fabienne L'Hostis.

L'Assemblée Générale est clôturée. Un Conseil d'Administration a lieu à la suite. Voir compte-rendu.

Dressé par la Secrétaire. Anne Boscolo-Cavin

Visé par la Présidente Cathy Perrin

Signé Perrin

Et

la Trésorière Fabienne L'Hostis

Signé L'Hostis

Annexes :

- 1 Rapport moral 2008 de la Présidente.
- 2 Bilan financier 2008.
- 3 Budget prévisionnel 2009.
- 4 Liste des adhérents au 7 Février 2009
- 5 **Appel à cotisation, à renvoyer le plus rapidement possible, avant le CA du mois d'avril.**